Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 25 (1937)

Heft: 492

Artikel: A travers les sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-262571

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'année 1936 et le féminisme

(Sous toute réserve d'omissions ou d'erreurs.)

I. A L'ÉTRANGER.

AUTRICHE: Le féminisme autrichien subit une UTRICHE: Le reminisme autrichien subit une perte immense par le décès, à l'âge de 97 ans, de Marianne Hainisch, ancienne présidente du Conseil National des Femmes, la fondatrice et l'initiatrice universellement vénérée du mouvement féministe dans ce pays.

Belgique: La proposition formulée par le comte Carton de Wiart que les femmes puissent être inscrites sur les listes électorales pour participer aux élections provinciales est répoussée, mais à une faible majorité. En revanche, lors des élections parlementaires,

deux femmes (Mmes Isabelle Blume et Degeer) sont élues à la Chambre des députés, et trois femmes (Mme Spaak, Mles Baers et Odile Maréchal) entrent au Sénat par cooptation.

Brésil: Mile Berta Lutz, présidente de la Fédération pour le progrès féminin, est nommée dé-putée, selon le système de la représentation proportionnelle, une vacance s'étant produite à la Chambre des députés.

DANEMARK: D'après le même système des « Vien-nent ensuite », M^{me} Ing. Hassen, avocat à Copenhague, et membre du Comité de l'Alliance Internationale, entre à la Chambre Haute de ce pays.

ETATS-UNIS: Un timbre à l'effigie de Susan B. Anthony, la célèbre pionnière du mouvement suffragiste, est mis en circulation par l'administration des postes, à titre d'hommage au fé-

- Lors des élections de novembre, cinq femmes sont élues membres de la Chambre des Représentants, et une au Sénat.

ESPAGNE: Lors des élections d'avril 1936, six femmes sont élues députées aux Cortès.

— Le gouvernement de Valence nomme Mme

Isabella de Palencia ambassadeur à Stockholm.

France: Le nouveau gouvernement présidé par RANCE: Le notivéait gouvernement preside par M. Léon Blum confie trois portefeuilles de sous-secrétaire d'Etat à des femmes: celui de l'Education nationale (anciennement Ins-truction publique) à Mme C. L. Brunschvieg, celui de la Protection de l'Enfance à Mme Suzanne Lacorre, et celui des Recherches scientifiques à Mme Irène Joliot-Curie, qui ne l'accepte que par dévouement à la cause féministe, et y renonce peu de temps après pour se con-

et y renoute par de temps après pour le sacrer à ses études.

— Pour la X... fois, la Chambre des Députés vote à l'unanimité moins une voix la reconnais-

sance des droits politiques aux femmes.

— Lors des élections sénatoriales, la propagande féministe empêche la réélection de M.
Duplantier, sénateur de la Haute-Vienne, dont le rapport grossier et insultant pour les femmes avait suscité un scandale.

- La politique inaugurée au cours de l'année précédente de faire entrer des femmes comme conseillères adjointes avec voix consul-tative dans les Conseils municipaux continue donner d'excellents résultats, et le nombre augmente des municipalités qui adoptent ce système.

de mai, toutes les Associations féministes or-

moral. Car, si ce besoin de compensation peut pousser l'individu (femme ou homme) à s'élever dans un autre domaine (une jeune fille peu farvorisée au point de vue extérieur, par exemple, cherchera en revanche à marquer sa supériorité au point de vue intellectuel ou altruiste), et tendra par conséquent à un but utile, il pourra aussi se manifester de façon négative en tendant à rabaisser le ou la partenaire. Les considérations de M^{lle} Méier à ce propos, sur la psychologie de la prostituée et des on compagnon, ont très vivement intéressé même ceux qui ne partageaient pas ses théories. Et l'habituel échange de vues qui, après toute conférence, est de tradition chez les suffragistes genevoises, a permis à plusieurs personnes dans le très nombreux auditoire de M^{lle} Meier de discutter avec elle divers points encore. C'est un bon début d'année pour l'activité suffragiste.

LAUSANNE. — Il y avait une telle affluence

ganisent des campagnes de propagande de très grande envergure, avec affiches, meetings, « scrutins blancs », etc.

 Une des pionnières de l'activité féministe
 Mme Marg. Durand, fondatrice et directrice du journal quotidien La Fronde, rédigé, composé à un âge très avancé.

Le Sénat discute la loi Renoult modifiant

la statut civil de la femme en France.

FINLANDE: Seize femmes sont élues au Parlement, en augmentation sur le chiffre précédent des femmes députées.

GRANDE-BRETAGNE: Pour la première fois dans l'histoire parlementaire britannique, c'est à une femme députée, Miss Horsbrough, qu'incombe l'honneur de répondre au discours du Trône.

INDES: Les femmes deviennent éligibles au Con-seil d'Etat pour lequel elles possédaient déjà le droit de vote.

INTERNATIONAL: Le Conseil International des Femmes tient une Conférence aux Indes, et Congrès à Dubrovnik, au cours duquel baronne Boel (Belgique) est élue présidente en remplacement de Lady Aberdeen, qui re-fusait toute réélection.

La Fédération internationale des Femmes dans les professions et les carrières libérales tient son Congrès à Paris, qui est honoré par la présence de deux femmes ministres d'Etat,

Brunschvicg et Miss Perkins.

La Fédération internationale des Femmes universitaires se réunit en Congrès à Varsovie. Dean Gildersleeve (Ftats-Unis) est élue présidente en remplacement du professeur Westerdyjk (Hollande).

ITALIE: Grazia Deledda, romancière, titulaire du Nobel de littérature, meurt à l'âge de prix No

Norvège: Une femme est élue membre du Stor-

thing.

— Le projet de loi rendant les femmes élifonctions de l'Etat y compris l'Eglise, l'armée et le corps diplomatique échoue de nouveau devant le Parlement, mais à une petite majorité.

SUEDE: Dix femmes sont élues membres du Riksdag, dont Mile Hesselgren, présidente du

Conseil national des femmes suédoises.

— Mile I. Walin, membre du comité de l'Alliance Internationale, présidente de plusieurs
Sociétés féministes, ancienne inspectrice de l'enseignement ménager, meurt à l'âge de 68 ans.

Société des Nations: Dix-sept femmes représentant seize pays font partie des délégations nationales à l'Assemblée. Deux d'entre elles sont nommées vice-présidentes de Commissions,

une rapporteur. - Quatorze femmes, représentant douze pays font partie des déléagations nationales à Conférences Internationale du Travail. — A la demande de plusieurs gouvernement

il est décidé de faire figurer à l'ordre du jour de l'Assemblée de 1937 la question du statut politique et civil de la femine.

— De son côté le B. I. T. décide d'entre-

prendre une vaste enquête sur la situation éco-nomique de la femme qui travaille.

II. EN SUISSE.

Lors des élections parlementaires du mois BALE: L'Association pour le Suffrage célèbre le mai, toutes les Associations féministes or XXme anniversaire de sa fondation.

- Toutes les Sociétés féminines réunies nent la nomination d'une femme dans Commission cantonale de contrôle des prix.

CONFÉDERATION: La motion Rittmeyer, portant atteinte au droit au travail de la femme fonctionnaire est repoussée aux Chambres fédérales, grâce à la vigilance et aux démarches des organisations féminines.

- Les démarches répétées des organisations féminines pour obtenir la nomination de femmes dans les Commissions fédérales de contrôle des prix, des programmes de Radio, etc. n'obtiennent que partiellement des résultats.

FRIBOURG: Le Grand Conseil vote une loi autorisant les paroisses protestantes de ce canton à introduire chez elles, si elles le désirent, le a infordante chez ches, si ches a destruct, suffrage féminin ecclésiastique, l'éligibilité des femmes aux Conseils de paroisse, et l'adjonc-tion d'une assistance officielle aux pasteurs. Le Synode de l'Eglise cantonale restreint la portée de cette loi en déclarant que les paroiss pourront l'appliquer que si elles sont saisies d'une pétition signée par le 10 % des femmes de la paroisse, qui sera soumise au vote des électeurs masculins de celle-ci.

Genève: Lors des élections judiciaires, la seule femme candidate, M^{lle} Blanche Richard, juge assesseur de la Chambre pénale de l'enfance est élue en tête de liste, à une écrasante ma-

- La candidature de Mile Alice Arnold au poste de tuteur général échoue lors de la désignation du titulaire de ce poste par le Conseil

 Une initiative populaire est lancée par un groupe de citoyens, qui restreint de façon inquiétante le droit au travail des femmes fonctionnaires mariées.

GLARIS: La Landsgemeinde de ce canton repousse à la presque unanimité une proposition ten-dant à reconnaître aux femmes le droit de vote en matière scolaire, ecclésiastique et d'assistance.

NEUCHATEL: MIle Sophie Piccard est nommée professeur de géométrie analytique et de géo-métrie projective à l'Université de Neuchâtel, dont elle est le seul professeur féminin.

VAUD: La Municipalité de Lausanne adopte, malgré les pétitions et les requêtes des organisa tions féminines, un règlement qui porte une grave atteinte au droit au travail de la femme mariée, et dont l'application ne manque par de se révéler pleine de difficultés.

 Le parti radical lausannois décide d'ad-mettre des femmes comme membres, et deux femmes font partie de son Comité directeur, à titre de représentantes du groupe féminin de ce parti.

 Un projet de loi est déposé au Grand Conseil d'après lequel toute institutrice qui se marie devrait démissionner.

Zurich: L'Ecole d'infirmières de Zurich créée à la suite du Congrès des Intérêts féminins de 1896, par la Société d'utilité publique des Femmes suisses, complètement reconstruite et agrandie, inaugure solennellement ses nouvelles installations ultra-modernes, pouvant recevoir 140 patientes.

de laquelle elle est faite. Nous espérons vive ment que cette tentative de coopération, à laquelle notre journal est heureux de s'associer en lui ouvrant gratuliement ses colonnes, rendra de services à tous les membres de cette organisation.

Mile Bianche Richard cherche pour le Foyer post-colaire de Chouilly une baignoire pour adultes, des verres e table et diverses pièces de vaisselle. S'adresser direc-ment 35, Athénée, Genève (tél. 58.642).



Carnet de la Quinzaine

Dimanche 24 janvier:
BERNE: Groupement suisse « La femme et la démoratie », Casino, de 10 h. 15 à 17 h.:
Journée commune des femmes suisses. (Voir

Lundi 25 janvier:

til 25 janvier: Association féminine d'éducation natio-nale, Radio-Genève, 18 h. 15: Les ressources pharmaceutiques dans un ménage, causerie-par T.S. F. par M^{II}¹ le Dr. R. Girod.

Jeudi 28 janvier:

Jeudi 28 janvier
LAUSANNE: Comité du Mouvement Féministe, Foyer féminin, rue de Bourg, 20 h. 30: Réunion par invitations de travailleuses sociales. Présidence de Mile Serment Echange de vues sur la propagande.
Id. id. Commission d'éducation de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, Société romande de diffusion, 18 h.: Aux jeunes filles, pour leur bonheur et celui de leurfamille, causerie par T.S.F. par Mile Marie Wenger (Morges).
Id. Montreux: Livue de Femmes abstinentes et

wenger (Morges). Id. Monracux: Ligue de Femmes abstinentes et Groupe Suffragiste, Hôtel des Familles, 20 h. 30: *La régie des alcools*, conférence par M. Oedermatt.

Vendredi 29 janvier:
GENÉVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, grande salle de l'Ecole d'études sociales pour femmes, 6, rue Ch.-Bonnet, 18 h. 15 précises: Le problème de la prostitution (Œuvres et institutions de prévention et de rééducation, police féminine, etc.), par Mle Gourd, présidente du Cartel.

Gourd, présidente du Cartel.

Lundi l'e février:
GENÉVE: Association pour le Suffrage féminin,
22, rue Et.Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle publique et gratuite (Thé suffragiste):
Notre pain quotidien, causerie par M. le Dr.
V. de Senarclens.

Id. id. Association féminine d'éducation nationale, Radio-Genève, 18 h. 15: L'hygiène dela peau chez les enjants, causerie par T.S.F.
par Mue le Dr. Florin.

Mercredi 3 février:

par Mule le Dr. Florin.

Mercredi 3 février:

Genéve: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Et.-Dumont, 20 h. 30:
Réunion familière ouverte non seulement à tous les membres de l'Association, mais à toutes les personnes qui désirent passer une soirée en commun, avec leur ouvrage, en s'entretenant de questions actuelles intéressant les femmes.

sant les femmes.

Id. NEUCHATEL: Union féministe pour le Suffrage, Restaurant sans alcool, 20 h. 15: Dans quellemesure la femme mariée peut-elle disposer de ses biens? causerie par Mme J. Robert-Challandes.

Challandes.

Jeudi 4 février:

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance
nationale de l'Alliance nationale de Société,
féminines suisses, Société românde de radiodiffusion, 18 h.: L'éducation familiale par
la mère seule, causerie par T.S.F. par Mme
George Claude, journaliste (Lausanne).

Vondredi 5 février:

George Claude, journaliste (Lausanne).

Vendredi 5 février:
GENÉVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et
morale, grande salle de l'Ecole d'études sociales pour femmes, 6, rue Ch. Bonnet: Le
problème de la prostitution. L'éducation morale et sexuelle de la jeunesse, par Mme
Le Dr. Golay-Oltramare, professeur d'hygiène
dans les établissements d'instruction secon-

LAUSANNE: Groupe Suffragiste, 20 h. 30, Ly-céum-Club: Flora Tristan 1803-1844) fémi-niste et femme de lettres, causerie par Mme C. Delhorbe-Jacottet.

Entretiens sur l'Education Mensuel de 8 petites pages 42me année

« Aux Mères»

Rédaction et Administration: 19, r. Töpffer, Genève

Abonnements. En Suisse: 1 fr. 50. — Compte de chèques postaux I. 542. Entretiens sur l'Education.

The International Suffrage News (JUS SUFFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde
(Texte anglais et français)
Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 4,50 fr. suis 190, Vauxhall Bridge Road, Londres, S. W. I.

GENEVE - IMPRIMERIE RICHTER

A travers les Sociétés

Union des Femmes de Lausanne.

Union des Femmes de Lausanne.
L'Union des Femmes de Lausanne a tenu, le 17 décembre, son assemblée générale ainuelle sous la présidence de Mª L. Comte, avocaté, avec Mª Duboux-Fonjallaz comme secrétaire.
La crise, qui diminue les ressources de l'Union, augmente ses activités, notamment le travail du bureau d'adresses et du bureau de consultations juridiques gratuites. L'Union a continué, durant cet exercice, ses séances mensuelles avec causeries, et a organisé une conférence sur l'emprunt de défense nationale, donnée par M. J. Carrard; elle a souscrit deux parts de cent francs à cet emprunt. Elle a signé avec les Associations féminines lausannoises une lettre de profestation contre le règlement interdisant tout travail rétribué aux femmes d'employés communaux. Elle contre le règlement interdisant tout travail rétribué aux femmes d'employés communaux. Elle contre le règlement interdisant tout travail rétribué aux malades, coupe, confection, mode) qui ont réun; cette année, 238 élèves, réparties en quinze classes.
L'Assemblée a entendu les ranports de la cais-

ses,
L'Assemblée a entendu les rapports de la caissière; Mme Graf, de l'économe, Mme Gubser, des
dames receveuses (Mme Chamot), du Bulleitaféminin (Mme Laurent), du bureau de consultations juridiques, présenté par Mme Vodoz. Fondé
il y a trente ans par Mme Girardet-Vielle et
Mme E. Serment, ce bureau, qui donne trois consultations hebdomadaires avec le concours de

Miles L. Comte, A. Quinche, J. Carrard, avocats, et de dévouées secrétaires, examine chaque année les mêmes cas et résoud les mêmes difficultés, ou ne les résoud pas; il a donné cette année-ci 700 consultations, s'est occupé de 156 divorces, de 34 litiges entre propriétaires et locataires, de 27 questions de testaments, de 13 pensions non payées, 13 fois de mesures provisionnelles, de 13 abandons de famille, de 9 recherches en paternité, de 6 réinstallations dans la nationalité suisse, de 4 cas de calomnies, de 4 cas de lettres anonymes; les difficultés économiques multiplient les litiges; le chômage du mari détruit lentement et sûrement les foyers, et le Bureau ne peut que s'étonner de la légèreté avec laquelle on se marie, à tout âge.

Le bureau d'adresses, que dirige Mme Landry, reçoit un nombre considérable de demandes de travail et très peu d'offres; obligées d'économiser, pourvues d'appareils perfectionnés, les mênagères se passent d'aides; le nombre augmente chaque jour de femmes de ménage et de lessiveuses congédiées, et leur situation est terrible lorsqu'elles sont âgées.

S. B.

Union des Travailleurs sociaux de Genève.

N. D. L. R. — Nous publierons désormais sous cette rubrique toutes les demandes que les membres de cette Société désirent porter à la con-naissance de nos lecteurs, en espérant, puisqu'ils s'adressent ainsi à un cerçle plus étendu, trouver plus facilement les renseignements, adresses, objets, etc., qui leur sont nécessaires pour leurs activités et œuvres sociales. Prière d'envoyer ces demandes à la rédaction du Mouvement, 17, rue aemandes a la redaction du Mouvement, 17, rue Töpffer (téléphone 53,168), au plus tard le lundi précédant la parution de chaque numéro de notre journal, et en indiquant le nom, l'adresse, si pos-sible le numéro de téléphone de celle qui la formule, et l'œuvre ou l'institution au bénéfice

divers points entire. Cest in both clank almed pour l'activité suffragiste.

Lausanne. — Il y avait une telle affuence d'auditrices le 15 janvier, pour entendre Mlle A. Quinche, présidente de la Section de Lausanne du Suffrage féminin, parler de la défense aérienne passive, que les salons, les corridors du Lycéune tatient archicombles et que nombre de personnes ne purent entrér. Sans doute faudra-t-il répétence ette causeire où les devoirs de la population civile en temps d'attaques aériennes ont été exposse avec clarte, bon sens et intelligence.

Il ne sert de rien, a dit Mlle Quinche, de regimber contre ces mesures défensives sous préfecte qu'elles sont attentatoires à la liberté individuelle, il ne sert de rien de s'insurger contre des procédés si barbares de réduire l'ennemi, il es sert de rien de gémir; il faut agir, se préparer, obéir aux ordres donnés, se tenir au courant, les sert de rien de gémir; il faut agir, se préparer, obéir aux ordres donnés, se tenir au courant es se défendre, que la guerre soit imminente à se défendre, que la guerre soit imminente à se défendre, que la guerre soit imminente que rent de foutes ses forces à l'avènement de la paix.

S. B.